

TROISIÈME PRÉPA-MÉTIER



Condition d'accès :

- A l'issue de la classe de 4^{ème} : orientation spécifique.
- Dossier de demande d'admission à constituer auprès du collège.
- Etude du dossier en Commission Académique.

Modalités d'inscription :

- Notification d'affectation.
- Fiche d'inscription.
- Dossier d'admission.

Votre statut :

- Vous serez sous le statut de collégien évoluant dans un lycée.
- Possibilité d'obtenir une bourse.

Organisation de la formation :

- 23h hebdomadaires de cours disciplinaires.
- 180h annuelles consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.

Examens :

- DNB : Diplôme National du Brevet.

Aide scolaire :

- 2h hebdomadaires de consolidation en français et en mathématiques.



VOTRE PROJET :

Vous êtes volontaires et vous souhaitez découvrir, explorer plusieurs métiers pour construire ou conforter un projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.

LES OBJECTIFS :

Proposer à des élèves volontaires, à l'issue de la classe de 4^{ème}, un ensemble d'environnements professionnels et de les accompagner dans la poursuite de l'élaboration de leur projet d'orientation en particulier vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage. La classe de **troisième « prépa métiers »** s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours. Comme pour toute classe de 3^{ème}, les enseignements visent l'acquisition de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Cette classe permet de :

- ✓ Préparer l'élève à une poursuite d'étude professionnelle.
- ✓ Remobiliser les élèves autour d'un projet d'orientation dans une classe à faible effectif (24 places).
- ✓ Présenter le Diplôme National du Brevet.
- ✓ Découvrir les métiers dans différents secteurs à travers 3 stages d'1 semaine

POURQUOI LE LYCÉE :

Le lycée permet de poursuivre un rythme scolaire comme au collège. Vous vous engagez vers une transition plus progressive vers les formations professionnelles et le monde du travail.

La période au lycée vous donne plus de temps de réflexion dans vos choix d'orientation.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :

 www.vertdazur.educagri.fr

LA FORMATION :

L'emploi du temps de la classe comporte des enseignements répartis ainsi :

- 23 heures hebdomadaires d'enseignements disciplinaires.
- 2 heures hebdomadaires de consolidation en français et en mathématiques :
personnalisation du parcours scolaire
- 180 heures annuelles consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.

LES DÉBOUCHÉS :

À l'issue de la classe de **troisième « prépa-métiers »**, les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves. L'accès aux formations professionnelles de ces élèves est favorisé par une bonification, sous l'autorité du recteur d'académie, dans le traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle. La poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une seconde professionnelle ou vers l'apprentissage.

Les formations proposées au sein du Campus Vert d'Azur :

- CAPa Jardinier Paysagiste au lycée ou en apprentissage,
- Baccalauréat Professionnel en 3 ans « Aménagements Paysagers » au lycée ou en apprentissage,
- Baccalauréat Professionnel en 3 ans « Productions Horticoles » au lycée,
- CAPa métiers de l'agriculture en apprentissage.

La poursuite d'études peut se poursuivre au sein d'un CAP ou d'un Bac Professionnel dans d'autres secteurs d'activités.



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

1285, Avenue Jules Grec - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 44 44 - Fax : 04 92 91 44 45

E-mail : legta.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDO
Français	5h
Histoire-Géographie / Education Morale et Civique	3h
Mathématiques	4h30
Langues Vivantes	5h30
Education Physique et Sportive	3h
Enseignements de Sciences et Technologie	3h
Education Socio Culturelle / Artistique	1h
Module Découverte Professionnelle	5h
Vie de classe	10h annuelles
Accompagnement à l'orientation	36h annuelles

LA SÉQUENCE EN ENTREPRISE

- 1 à 4 de semaines de stage dans une entreprise, choisie par l'élève en fonction de son projet d'orientation.
- 1 séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire.

